

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le nombre maximum de personnes autorisées par location doit être impérativement respecté, quelque soit l'âge des enfants. Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. Toute déclaration inexacte, toute modification, pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire. Nous n'acceptons pas les mineurs (moins de 18 ans) s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.

Les visiteurs de la journée devront s'acquitter de la redevance « visiteurs ».

RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

Attention. La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation aucune modification ne sera possible.

La réservation devient effective qu'après encaissement par nos soins de votre acompte de 40% du montant de la location et à réception du contrat de location qui doivent être correctement complétés et signés (ce qui vaut l'acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation).

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison.

Le minimum de réservation en hébergement est de 2 nuits en hors saison (sauf période pâques, pentecôte, ascension, Noël, nouvel an)

En haute saison Juillet- août les locations se font à la semaine du samedi au samedi

SERVICES ET ARRIVÉE AU CAMPING

La barrière du camping est ouverte de 8h00 à 21h00 Sauf Juillet Août 22 h00.

La réception vous accueille de 9h00 à 12h00 et de 14h à 21h tous les jours.

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping afin de prendre connaissance des consignes de vie et de sécurité ainsi que l'heure de rendez-vous pour l'état des lieux du jour du départ

En cas d'arrivée tardive par rapport à l'heure prévue soit 21 h 00 maximum, le client devra prévenir impérativement le camping, par téléphone et par e-mail, au plus tard avant 21h00 du jour d'arrivée. Des frais d'accueil de nuit pourront vous être facturés à hauteur de 25€ et après minuit 50€. Le véhicule ne pourra pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cas contraire, aucun accueil ne sera possible jusqu'au lendemain 8h00 aucun dégrèvement ou remboursement du séjour ne pourra être réclamé. La remise des clés à un tiers ne sera pas possible.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelles 24h après la date prévue. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix de séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

CAUTIONS

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 500 € pour le locatif, et de 70 € pour le ménage vous seront demandées à votre arrivée. Ces cautions ne seront pas encaissées et seront restituées après l'état des lieux au départ du locataire, sous réserve de déduction du montant de détériorations et/ou matériels manquants constatés.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 70€ si besoin.

ANNULATION

Le camping met à disposition une assurance annulation : <http://camping-lac-seigneurie.com/pdf/assurance-annulation.pdf>

En cas d'annulation sans souscription à celle-ci du locataire le camping retient :

- 100 % de l'acompte versé
-
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du montant du séjour sera retenue par le camping.
-

ANIMAUX

- Les animaux ne sont autorisés que sous réserves de leur déclaration préalable sur les types de locations acceptant les animaux, lors de la réservation.
- En aucun cas les animaux restent seuls sur l'emplacement ou dans le locatif
- Ils seront sous surveillance et tenus en laisse en permanence sur le camping.
- L'emplacement et le locatif faisant partie intégrante du camping.
- Ils doivent faire leurs besoins à l'extérieur du camping.
- Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits.
- Le carnet de vaccination à jour de l'animal doit être obligatoirement présenté à votre arrivée.

Le non respect des conditions ci-dessus engendrerait l'exclusion immédiate du camping sans pouvoir prétendre à quelques abattements ou remboursements du séjour.

LOCATION CHALET - MOBIL-HOME - CARAVANE (hors consommation électrique)

Il est interdit de monter une toile de tente en supplément sans l'accord préalable lors de la réservation.

Les couvertures et les oreillers sont fournis dans les chalets mais il faut prévoir draps et taies d'oreillers.

EMPLACEMENTS DE CAMPING

Les emplacements sont à disposition à partir de 14h00 à 12h00 le lendemain. Pour tout emplacement non libéré avant 12h00, une nuit supplémentaire sera facturée

ASSURANCE

Le locataire indique bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques locatifs.

La signature du contrat implique que le locataire ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une

Interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et déclare y souscrire.

En cochant cette case, j'atteste avoir lu les conditions générales d'utilisation ci-dessous

Conformément à l'article L-221-28 du code de la consommation, les prestations de services d'hébergement sont exclues du droit de rétractation légal.

Date: _____ A: _____

Signature: